

# MAISONS DE BOIS À DIJON À LA FIN DU MOYEN ÂGE

## Aspects d'une approche archéologique

par M. Benjamin SAINT-JEAN-VITUS

Aux villes anciennes de nos régions, l'Histoire restitue volontiers, illustrations de manuscrits ou témoignages d'archives à l'appui, l'aspect originel de « villes de bois ». Dans un milieu bien pourvu en forêts, le bois reste en effet un matériau d'accès aisé, plus léger de surcroît et plus facile à travailler que la pierre. Dijon ne devait pas faire exception à la règle, et nombre de vues urbaines confirment cette image<sup>1</sup>. Pourtant, les maisons de bois y brillent aujourd'hui pour leur rareté, qui les met en valeur dans un paysage urbain composé avant tout de façades de pierre. C'est qu'elles faisaient usage d'un matériau périssable, particulièrement vulnérable aux dangers de l'eau et du feu : aussi de nombreux règlements, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, tentèrent-ils de limiter son utilisation dans les villes<sup>2</sup>. De fait, il ne reste plus guère, dans l'actuel centre ancien de Dijon, qu'une soixantaine de maisons de bois antérieures à la Révolution. Mais pour l'archéologue confronté dans ses fouilles à la piètre conservation du bois dans la terre, quasi-nulle au regard de celle des maçonneries, ces modestes vestiges représentent une source d'étude

---

1. La plupart des vues urbaines anciennes sont des gravures et des dessins des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, conservés pour beaucoup à la Bibliothèque municipale (la Bibliothèque nationale également en détient quelques-uns), et montrant tel ou tel détail de rues. Pour ce qui est des deux plus anciennes représentations figurées de Dijon, la tapisserie de 1515 montrant le siège de la ville par les Suisses en 1513 et conservée au musée des Beaux-Arts, et la vue cavalière de Bredin, datée de 1574 (parue dans la *Cosmographie universelle* de Belleforest, 1575, et dans l'*Origine des Bourgognons* de Saint-Julien-de-Balleure, 1581), elles donnent des maisons dijonnaises une image trop répétitive pour être fiables.

2. Un édit d'Henri IV, de décembre 1607, interdit dans les constructions « toute saillie, avancée et pan de bois, ni aucun encorbellement pour porter aucun mur, mais bien faire construire le tout à l'aplomb du rez-de-chaussée ». Il fait suite à l'ordonnance de janvier 1560, qui obligeait à reconstruire en pierre (cité par GAUCHAT, (R.) « Un plan archéologique de Dijon, le vieux Dijon », dans *Mémoires de la C.A.C.O.*, 1963-1969, p. 203-210). Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle encore, la municipalité rappelle qu'il est défendu de « construire ou réparer un vieux pan sur les rues et places publiques » sans « permission de la Chambre de Ville, selon l'arrêté de 1682 » (cité par GIROUX (H.), « La rue des Forges du Moyen Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers du vieux Dijon*, n° 5, 1977, p. 61).

des plus précieuses. D'autant que la documentation écrite actuellement disponible, qui s'intéresse aux bâtiments avant tout pour leur coût de construction ou leur prestige, concerne essentiellement des édifices maçonnés. Dans cette optique, la présente étude veut proposer à l'archéologue une approche des maisons de bois dijonnaises qui se préoccupe aussi bien des méthodes de datation que des techniques d'utilisation des matériaux, et qui s'intéresse à l'aspect d'origine des bâtiments sans oublier ceux qui les ont habités.

Mais tout d'abord, qu'entendons-nous par « maison de bois » ? En premier lieu, c'est son colombage qui la désigne (Fig. 1). Il est parfois masqué par des enduits tardifs, mais on le repère alors aux fissures ou aux cloques qui les émaillent, quand ce n'est à quelque encorbellement. En général, les bois étaient à la fin du Moyen Âge taillés à la herminette (l'emploi de la scie ne s'observe que sur les charpentes modernes) sur le lieu même de l'abattage<sup>3</sup>. Le « carpentage » était alors préparé en panneaux, avant d'être remonté sur place, étant hissé à la corde. Il était aussi simple à démonter au besoin, par hommes et chevaux, ainsi qu'en témoignent des illustrations de manuscrits du xv<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. La construction s'étagait toujours selon une combinaison orthogonale de poteaux verticaux et de sablières horizontales, avec différents systèmes intermédiaires de remplissage ou de contreventement. Les pièces en étaient assemblées à tenons et mortaises au xv<sup>e</sup> siècle : cette pratique permet aujourd'hui de repérer à l'observation d'un colombage ancien la disposition initiale de la charpente, d'après les chevilles manquantes et les mortaises laissées vides dans les bois subsistant, qui signalent les extrémités de pièces disparues (Fig. 2). Ailleurs, des bois manifestement coupés trahissent une prolongation du carpentage à l'origine (Fig. 2).

Entre les pans du colombage, le hourdis semble généralement composé de torchis : c'est le remplissage que révèlent le plus souvent les chutes d'enduits sur les façades anciennes (Fig. 3). Mais des exemples de hourdis de petites briques plates, tels qu'on en observe 10, ou 16, rue de la Chouette, ne sont pas à exclure — même si dans le premier exemple,

3. À Cambrai au xv<sup>e</sup> siècle, les pièces de charpente des maisons étaient parfois transportées, déjà taillées, sur une quinzaine de kilomètres depuis le lieu d'abattage (cf. NEVEUX (H.), « Structure et fonctions de maisons de Cambrai au xv<sup>e</sup> siècle », *Actes du 95<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Reims 1970, Section d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, Paris, 1974, p. 205-216). Pour Dijon, les bois étaient extraits de même des forêts de la plaine de la Saône ou des monts avoisinants.

4. Cf. l'exemple parlant d'une illustration du *Livre de Valère Maxime* (Paris, B.N.), publiée dans *l'Histoire de la France urbaine, tome 2 : La ville médiévale*, sous la direction de G. DUBY et J. LE GOFF, Paris, Seuil, 1980 (p. 575).



FIG. 1. — 2, place des Ducs - rue du Rabot : maison « Pitard ».



FIG. 2. — 3, rue Stephen-Liégeard. Maison tronquée : l'escalier de pierre était sans doute au centre d'une façade plus longue.

Restitution du schéma d'origine de la charpente de façade.

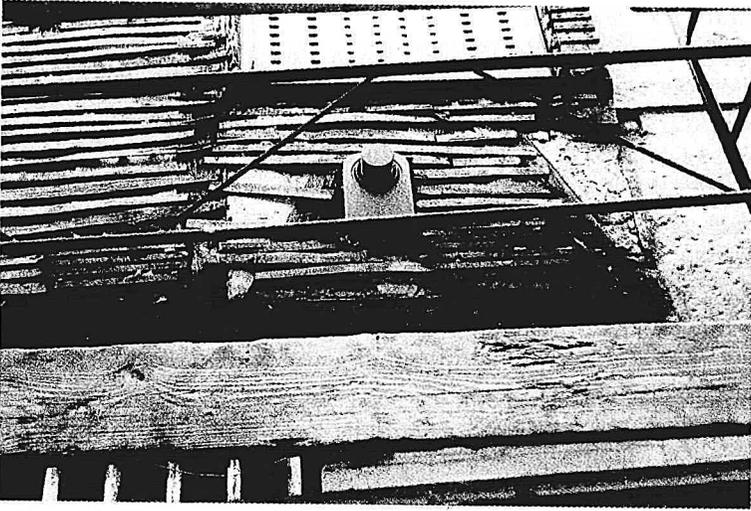


FIG. 3. — 5, rue Amiral-Roussin : dégagement d'un pan de bois.  
 Sous le lattis qui le masquait, on aperçoit entre les pans le torchis d'origine,  
 recouvert par un enduit blanc qui respecte l'emplacement des bois.



FIG. 4. — 5, rue Amiral-Roussin : ravalement de façade d'une maison  
 du XVII<sup>e</sup> siècle : dégagement de deux moitiés de façades médiévales contiguës.

les restaurations du début du siècle ont pu fausser cette donnée. Dans tous les cas enfin, la cloison de l'étage ainsi constituée — structure à pans de bois et son remplissage — est en encorbellement au-dessus du rez-de-chaussée qui, lui, est de pierre.

Car la maison de bois dijonnaise utilise souvent la pierre en abondance dans sa constitution. Seuls deux exemples au maximum subsisteraient aujourd'hui de rez-de-chaussée de bois<sup>5</sup>. Dans ces deux cas, un simple soubassement maçonné suffit à protéger la construction de l'humidité du sol. Dans les autres cas, où le rez-de-chaussée est en pierre sur toute sa hauteur (une soixantaine d'exemples subsistent, et de très nombreux autres sont montrés par les illustrations anciennes), cette seule explication fonctionnelle ne suffit pas : il faut sans doute y voir une habitude constructive d'autant plus répandue que la Côte toute proche est bon fournisseur de pierre à bâtir. Mais l'usage de la pierre s'étend aussi généralement aux murs mitoyens. Ceux-ci peuvent alors servir de coupe-feu en cas d'incendie. Le même souci d'isolation explique probablement qu'on y loge la cheminée : on préfère alors lui réserver le mur pignon, pour que la fumée s'échappe du conduit sans danger, au faîte du toit<sup>6</sup>. C'est pourquoi sans doute la plupart des maisons de bois dijonnaises présentent le mur gouttereau en façade sur rue, et le mur pignon en position mitoyenne (contrairement à une idée répandue selon laquelle les villes médiévales arboraient aux fronts des rues des successions de pignons pointus à la manière de certaines cités septentrionales) (ill. 4). Pour l'observateur averti, la conservation de ces murs mitoyens maçonnés permet en outre de repérer, aux négatifs, que les extrémités des sablières y ont laissés, des façades à pans de bois aujourd'hui disparues.

La définition physique de la maison de bois dijonnaise étant posée, il convient maintenant de situer chacune dans le temps, pour comparer entre eux des bâtiments contemporains les uns des autres — la période majoritairement représentée s'étendant du troisième

---

5. Il s'agit du bâtiment d'arrière-cour de l'hôtel Thomas-Berbisey (19, rue Berbisey), et éventuellement d'une petite maison où le bois se lit peut-être sous la devanture d'une boutique moderne, 58, rue de la Liberté. On ne peut guère y ajouter que la photo d'une maison démolie, autrefois rue Crébillon, conservée dans le recueil d'illustrations anciennes légué par R. Gauchat à la bibliothèque municipale de Dijon (Est.2101).

6. D'après les archives de notaires dijonnais que dépouille Mme Odette Chapelot, on aurait pris le soin dans plusieurs cas, au début du xv<sup>e</sup> siècle, alors qu'on reconstruisait en pierre une cheminée nouvelle, de refaire en pierre dans le même temps tout le mur dans lequel elle était prise : n'est-ce pas là l'écho d'une préoccupation de ce type ?

quart du xv<sup>e</sup> siècle au début du xvi<sup>e</sup>. De fait, rares sont les maisons de bois déjà datées, même approximativement<sup>7</sup>. La meilleure façon de remédier à cette carence serait d'effectuer une étude dendrochronologique d'ensemble, qui donnerait la date d'abattage des arbres ayant servi à construire chaque édifice. Ce travail n'a été effectué jusqu'à maintenant que pour trois maisons dijonnaises. En attendant mieux, le vocabulaire formel des décors de la pierre ou du bois reste encore le repère chronologique le plus efficace, qu'il s'appuie par comparaison sur les exemples des maisons de bois déjà connues, ou sur des exemples d'édifices de pierre, mieux documentés et datés. Encore convient-il alors de bien vérifier s'il y a liaison de contemporanéité entre la partie ainsi datée et le reste du bâtiment ! En particulier, on peut observer à Dijon plusieurs cas de rez-de-chaussée maçonné, repris en sous-œuvre, d'une façade de bois plus ancienne. Ou de retailles dues à des restaura-

7. La « Maison des Trois Pignons », à l'angle de la rue Chaudronnerie et de la rue Auguste-Comte, est assimilée par E. Fyot à celle de Jehan Pourchet en 1467 (FYOT [E.], *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 496). En fait, le rôle d'impôts que cet auteur cite en référence (Archives municipales, L. 151 : f<sup>os</sup> 88 et 90, plutôt que le f<sup>o</sup> 86 indiqué par erreur) se contente de mentionner, sans la décrire, au « quarré des halles », une « maison appartenant à Jehan Pourchez », qu'on situe, par déduction, à cet endroit. Elle vient d'être datée par dendrochronologie (par G. Lambert, laborare C.N.R.S. de chronologie du quaternaire, Besançon) de 1440 environ

La « Maison des Trois Visages » (54-56, rue de la Liberté, à l'angle de la rue Bossuet) est désignée sous ce nom « devant la maison du Mireur, faisant le quarré de la grant rue neuve de Saint Jehan » dès 1494 (Archives municipales : « rolles d'impôts sur les habitants pour les fortifications », L 161, f<sup>o</sup> 311) ; elle appartenait alors à la « vesse feu Jehan de Maulpas ». Selon E. FYOT (*op. cit.*, p. 45), elle aurait été construite par ce « représentant de la petite noblesse » vers 1470, à partir d'un édifice antérieur — dans lequel il faut sans doute reconnaître le pignon est, sur lequel s'appuient les deux autres. Le pan de bois subsistant en arrière-cour du 4, place des Cordeliers, a été identifié par M. Pierre Gras comme appartenant à l'hôtel élevé par le chanoine Travaillot de 1472 à 1475 (*Mémoires de la CACO*, tome XXIV, 1954-1958, p. 61-62). La maison d'arrière-cour 39, rue Buffon, vient d'être datée par dendrochronologie de 1490 environ (même références). 10, rue de la Chouette, une sablière basse d'encorbellement porte le chiffre sculpté d'un certain Guillaume Millière : on sait par un texte ancien que la demeure de ce marchand drapier était en construction en 1483 (cf. CHABEUF (Henri), « Charles le Téméraire à Dijon en janvier 1474. Relations officielles, avec introduction », dans *Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire*, tome XVIII, 1902, p. 83-349 ; p. 100, note 1). Restent enfin les deux exemples prestigieux des galeries de l'hôtel Chambellan, élevé après 1488 (cf. GIROUX (H.), *op. cit.*, p. 36-39), et de l'hôtel Berbisey, réaménagé après 1506 (cf. GIROUX (H.), « Quelques hôtels de Dijon : rue Berbisey », dans *Mémoires de la CACO*, tome XXXI, 1978-1979, p. 277-315). Les autres maisons de bois datées sont beaucoup plus tardives : si la maison 8, rue Musette, vient d'être datée par la dendrochronologie vers 1550, et si le millésime 1566 figure sur la façade du 100, rue Monge, la plupart s'inscrivent entre la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et le xviii<sup>e</sup> et leur datation figure sur le plan archéologique de Dijon manuscrit de R. Gauchat, conservé à la bibliothèque municipale de la ville.

tions abusives et voulant imiter des formes caractéristiques d'une autre période<sup>8</sup>.

En fait, l'identification du décor des parties en pierre se limite à quelques moulures d'encadrement d'ouvertures (ill. 5), et surtout aux corbeaux supportant les étages, dont on peut distinguer quatre types au cours du xv<sup>e</sup> siècle. Le plus courant (ill. 1 et 5) s'observe au moins dans toute la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle et au tout début du xvi<sup>e</sup> ; les trois autres types visibles par exemple, l'un à l'ancien hôtel Rolin (bâti vers 1440, aujourd'hui dans la cour des Archives départementales), l'autre 6, rue Musette, ou l'autre encore à l'hôtel Chambellan (après 1488), se succèdent entre la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle et les toutes premières années du xvi<sup>e</sup>. Ils sont remplacés dans tous les cas avant le milieu du xvi<sup>e</sup> par des corbeaux à profil en quart-de-rond ou en talon droit (qu'on observe en particulier 8, place François-Rude [ill. 6]). Quant au décor du bois enfin, il est plus difficile à reconnaître, ayant été souvent bûché à l'époque moderne. Il n'en joue pas moins un rôle important pour la datation, ses moulures et ses décors figurés pouvant fournir souvent de bons témoins chronologiques (ill. 5, 7 et 8).

Autant d'éléments de datation mettent finalement en évidence une majorité de maisons de bois dijonnaises (25 à 30 environ) construites dans le dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle ou autour de 1500. On peut penser qu'elles auront été bâties après 1477, date du rattachement de la Bourgogne à la couronne de France... et du rétablissement de la paix. Jusqu'à présent, seules pourraient être datées avant cette période la « Maison des Trois Pignons » (1, rue Auguste-Comte, 5, rue Chaudronnerie), que la dendrochronologie situe entre 1435 et 1445 (ill. 7) ; la « Maison des Trois visages » (54-56, rue de la Liberté), peut-être construite dans les années 1470 (ill. 9) à partir d'une maison plus ancienne érigée vers le milieu du siècle (?) ; et enfin le bâtiment de bois sur cour, 4, place des Cordeliers, appartenant à l'hôtel Travaillet, élevé de 1472 à 1476. On peut y ajouter la maison, 57, rue Condorcet, vraisemblablement pourvue à l'origine d'un étage de bois, disparu depuis : la mouluration des ouvertures de son rez-de-chaussée maçonné la daterait vers 1430.

Au contraire, le vocabulaire ornemental nouveau qui apparaît timidement aux sablières d'encorbellement, sculptées 6, rue Porte-aux-

---

8. C'est le cas notamment 3, rue Stephen-Liégeard (ill. 2), où plusieurs corbeaux soutenant le débord de l'étage sont visiblement des créations modernes, copiant maladroitement des modèles de la fin du xv<sup>e</sup> siècle observables à la maison Millière (1483) ou à l'hôtel Chambellan (après 1488), quand le reste du décor sculpté, de la pierre ou du bois, serait plutôt datable, lui, dans le milieu ou le troisième quart du siècle.

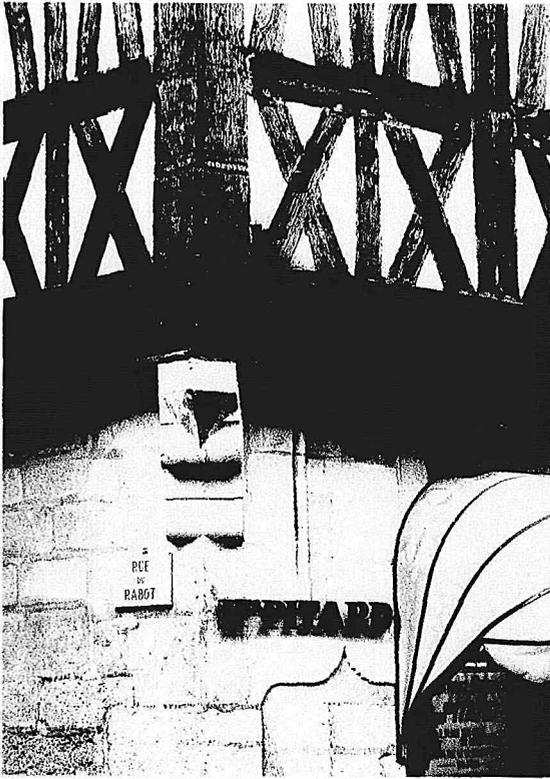


FIG. 5. — Détail de l'angle de la maison « Pitard ».

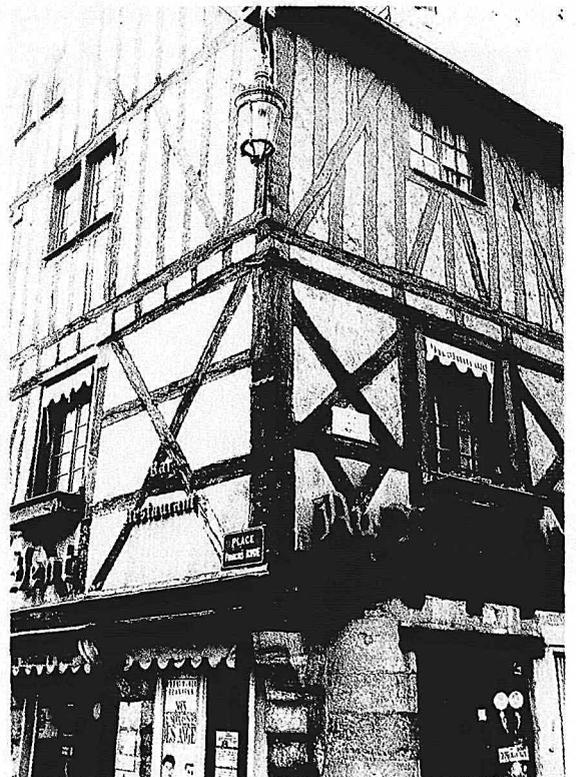


FIG. 6. — 8, place François-Rudé - 62, rue des Forges. Détail de l'angle. À droite, le rez-de-chaussée de pierre a été repris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour supprimer le débord de l'étage sur la rue des Forges. Sur toute la hauteur du premier étage, il faut restituer dans l'état d'origine une simple succession de grandes croix de Saint-André. Au second étage, colombages à « pans autant pleins que vides » et grandes écharpes.



FIG. 7. — 1, rue Auguste-Comte -  
5, rue Chaudronnerie :  
« Maison des Trois Pignons » :  
détail de la façade.

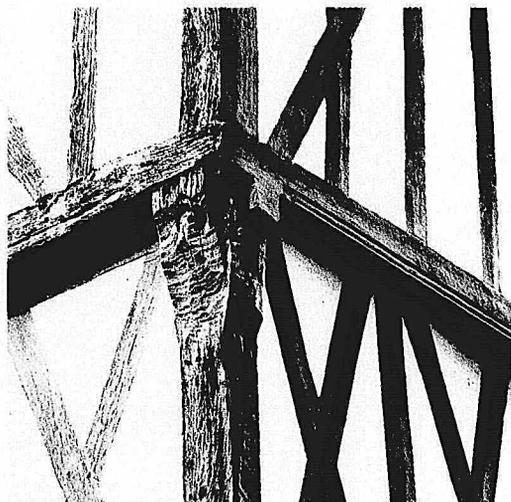


FIG. 8. — Poteau corner sculpté  
à l'angle du 2, rue de la Chouette,  
et du 1, rue Verrerie.



FIG. 9. — 54-56, rue de la Liberté : « Maison aux Trois Visages. »  
Les deux pignons de droite s'appuient sur celui de gauche, plus ancien.  
Le premier étage de celui-ci a visiblement été refait  
dans sa partie basse à époque récente.

Lions, et 7, rue Auguste-Comte, situerait plutôt ces deux maisons dans le premier quart du xvi<sup>e</sup> siècle. À partir du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle en tout cas, peut-être autour de 1540, l'influence de la Renaissance se fait nettement ressentir dans les formes du décor, même subalterne, et les maisons de bois construites depuis lors et jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle (en subsistent environ 25, dont les datations s'échelonnent sur toute cette période) offrent déjà un tout autre aspect.

Mais l'aspect justement de ces maisons de bois ne tient-il pas en grande partie à la structure de leur colombage ? En d'autres termes, si l'apparence extérieure de la maison évolue dans le temps, cela ne traduit-il pas une évolution parallèle de la manière de construire en bois ? Il incombe à l'archéologue d'examiner les variantes de la structure charpentée et de tenter de les comprendre.

En ce sens, l'habitude de suspendre les étages en encorbellement pose un premier problème technique, résolu différemment selon les bâtiments. Pour les maisons d'angle, la jonction des bois entre les deux façades en pose également un, corollaire du premier. Le système d'encorbellement dit « sur solives débordantes » représente probablement la solution la plus simple : les solives du plancher y soutiennent, avec la sablière basse de l'étage supérieur, le débord de celui-ci. Au cas où l'étage inférieur est en bois, la sablière haute de ce dernier se confond avec la première des poutres supportant le plancher (fig. A). À Dijon, on ne rencontre cette pratique que pour trois maisons (10, rue Charrue ; 17, rue Verrerie, cette dernière malheureusement très restaurée ; et au premier des « Trois Visages » — vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle) (ill. 9). Elle est cependant attestée à Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire) dès les années 1410-1420 si l'on en croit la dendrochronologie<sup>9</sup> (ill. 10), et connue par des illustrations de manuscrits parisiens du tout début du xv<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. C'est probablement là une technique très ancienne, et elle se maintient fort longtemps.

Quand les solives sont parallèles à la façade, le même principe d'encorbellement conduit à faire déborder les poutres qui les soutiennent entre la sablière basse de l'étage supérieur et la sablière haute de l'étage inférieur — ou sa maçonnerie, quand ce dernier est un rez-de-chaussée de pierre (fig. B). Quand l'encorbellement se fait entre deux

9. La datation de cette maison (peu après 1409) par la dendrochronologie a été effectuée en 1988 par M. Georges Lambert, dendrochronologue au C.N.R.S. (laboratoire de chronoécologie du Quaternaire, Université de Besançon).

10. Un bon exemple est fourni dans l'*Histoire de la France urbaine*, tome II : *La ville médiévale*, p. 501, avec l'illustration de l'hôtel de Saint-Pol à Paris, extraite d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale daté vers 1409 (*Réponse à Charles VI et Lamentation au roi sur son état*, de Pierre SALMON).

FIG. A.

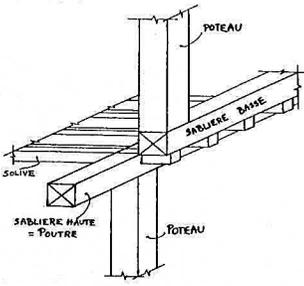


FIG. B.

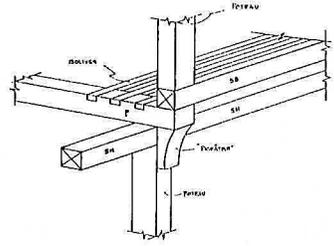


FIG. C.

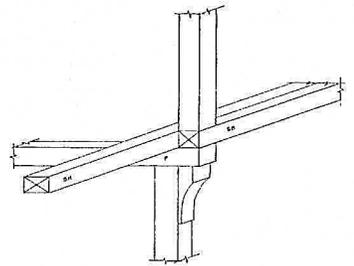
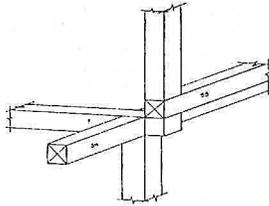
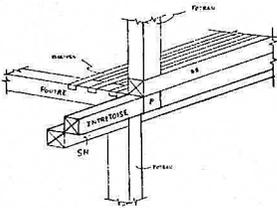


FIG. D.

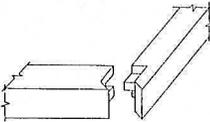


FIG. E.

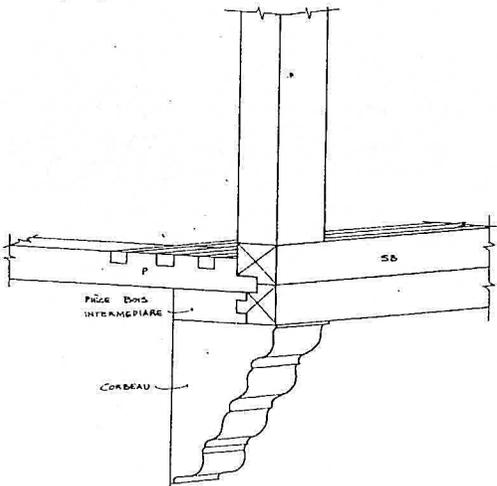
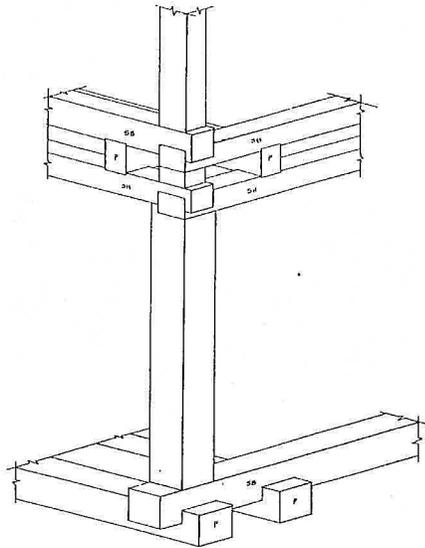


FIG. F.



Dessins de Carlos Castillo

étages de bois, un lien oblique unit l'extrémité de la poutre au poteau qui soutient la sablière haute. Souvent, il prend la forme d'une petite console — qu'on appelle en Normandie un « pigeâtre »<sup>11</sup> (fig. B). Cet « encorbellement sur poutre », connu dès le début du xv<sup>e</sup> siècle en Normandie, se retrouve à Dijon sur deux maisons, peut-être parmi les plus vieilles, la « Maison des Trois Pignons » (vers 1440) et la « Maison des Trois Visages » (vers 1470 ?). Vraisemblablement de tradition ancienne lui aussi, il caractérise nombre de maisons de bois dijonnaises — à quelques variantes près (probablement plus tardives), qui tendent à masquer, puis à supprimer, le vide résultant d'une poutre à l'autre entre les deux sablières superposées (fig. C). Mais ces différents systèmes de même logique laissent dans tous les cas la structure bien compréhensible de l'extérieur ; seul l'assemblage des sablières d'angle trahit parfois le souci de la cacher : alors que les deux pièces s'encastrent l'une dans l'autre à même niveau, les faces externes des bois sont en effet taillées de manière à simuler un parfait ajustage en biseau (fig. D).

Or ce souci de ne pas rendre visible toute la structure apparaît clairement dans un second type d'encorbellement, où seul le premier étage est en débord au-dessus du rez-de-chaussée (le second étant toujours à l'aplomb du premier) : la sablière basse, dédoublée, est alors directement supportée par des corbeaux de pierre (empilés souvent de manière très décorative), cachant les poutres du plancher, qui s'encastrent en réalité derrière elle (fig. E). Les angles une fois encore sont ajustés en « faux biseau ». À Dijon, ce système se rencontre uniquement pour des maisons datables dans le dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle ou autour de 1500 (ill. 1 et 5). Techniquement parfait, il présente une solution tout à fait satisfaisante du point de vue esthétique, puisque la structure y est cachée, que le doublement de la sablière basse d'encorbellement permet d'y apposer un décor en frise, et que toute la partie du bâtiment construite en bois y apparaît unie dans un seul volume régulier, posé sur le socle maçonné du rez-de-chaussée.

Enfin, le dernier mode rencontré d'assemblage des angles combine plusieurs des solutions d'encorbellement précitées dans un empilement méthodique où les pièces s'encastrent toutes les unes dans les autres, chacune indispensable à l'autre (fig. F). L'ajustage des angles est devenu à ce stade un jeu de construction des plus simples et des plus fonctionnels. Par rapport au système précédent, celui-ci semble pourtant se préoccuper beaucoup moins de finition esthétique (ainsi, les extrémités de

---

11. Cf. MONTAUD-BERTHELIER (S.), *Maisons à pans de bois, études de structures*, Paris, Centre de Recherches sur les Monuments historiques (1972-1973), vol. 1, Introduction générale.

beaucoup de pièces dépassent de la façade). Les trois maisons où s'observe son emploi (8, place François-Rude [ill. 6] ; 14, rue Chabot-Charny et 22, rue Verrerie), sont d'ailleurs tardives, datables entre le milieu du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle pour la première, et le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> pour la dernière.

Mais les variations de la charpente ne s'identifient pas qu'aux encorbellements et assemblages d'angles. Elles se traduisent aussi dans le dessin des bois qui en forment la structure. Ainsi, vers 1440, la « Maison des Trois Pignons » montre-t-elle à chaque étage, entre poteaux et sablières haute et basse, un remplissage, ou de poteaux intermédiaires, parfois contrebutés par des décharges faiblement inclinées, ou de grandes croix de Saint-André (larges de 90 à 120 cm entre les poteaux principaux), occupant toute la hauteur de l'étage (ill. 7). Ce schéma structurel se retrouve dès le début du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, aussi bien sur des illustrations de manuscrits qu'à l'étage de la maison déjà citée de Saint-Gengoux-le-National (ill. 10) — et même dès le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle à Rouen<sup>12</sup>. Il tend apparemment à évoluer vers un type de remplissage plus régulier où le nombre des croix de Saint-André diminue au profit d'une augmentation des potelets intermédiaires, lesquels se resserrent considérablement (45, voire même 30 cm d'intervalle), jusqu'à former ce qu'à Auxerre on appelle au début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle un colombage « à pans autant pleins que vuides »<sup>13</sup>. Ils sont alors reliés par de larges écharpes obliques (ill. 6). À ce stade, l'agencement des bois est devenu beaucoup plus systématique qu'il ne l'était aux « Trois Pignons ». Il est intéressant de voir ce schéma final employé à partir du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle 8, place François-Rude et 14, rue Chabot-Charny, conjointement à la technique d'angle « à empilement », qui présente elle aussi ce caractère systématique.

Parallèlement à cette forme en continuelle évolution jusqu'au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, un autre type de structure fait une apparition timide à la « Maison des Trois Visages », vers 1470 (?) (ill. 9). Dans le cas de figure qui se développe à partir de là, la hauteur de chaque étage est divisée en deux par une sablière intermédiaire à hauteur d'appui. Les intervalles entre poteaux et sablières, à nouveau subdivisés par des potelets intermédiaires espacés régulièrement (70 à 80 cm), sont alors occupés, ou par des fenêtres, ou par des croix de Saint-André. Ce système simple et régulier, tendant à devenir modulaire, connaît un succès éclatant à

12. Un pan de bois assez rudimentaire à poteaux verticaux et décharges faiblement inclinées est cité dès la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle à Rouen, 85, rue Saint-Hilaire, par Daniel LAVALLÉE, « Les maisons à pans de bois de Rouen », dans *Connaître Rouen*, Rouen, Lecerf, 1970, p. 7 et pl. IA.

13. Cf. LIÉBARD (Odile), « Les maisons d'Auxerre au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1968, nouvelle série, n° 4, p. 155-213 : p. 173 et note 40.



FIG. 10. — Saint-Gengoux-le-National  
(Saône-et-Loire) :  
maison de bois, rue du Mouton.



FIG. 11. — 35-37, rue Jeannin.

Dijon dans le dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle (Fig. 1), et sera utilisé par la suite jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Son schéma n'est d'ailleurs pas sans beauté. Il s'accompagne le plus souvent jusqu'autour de 1500, d'un encorbellement avec sablière basse posée directement sur corbeaux de pierre (fig. E). Notons à l'inverse que le premier système à grandes croix de Saint-André, sans doute apparu bien plus tôt, va presque toujours de pair avec des encorbellements sur poutres ou sur solives débordantes d'origine plus ancienne.

À la confrontation des observations qui précèdent, on croit saisir une lente progression technique et esthétique, qui, partant de schémas plus ou moins réguliers à grandes croix de Saint-André ou écharpes sur toute la hauteur de l'étage, avec encorbellements réduits sur solives débordantes ou sur poutres (cf. Fig. 7), culminerait dans le dernier quart — voire les vingt dernières années — du xv<sup>e</sup> siècle, et autour de 1500, avec les charpentes modulaires à sablières intermédiaires d'étage et petites croix de Saint-André, en encorbellement plus large sur corbeaux de pierre (cf. Fig. 1). On assisterait alors à un sommet dans l'art du charpentier (c'est aussi l'époque des bois les plus décorés, nous y reviendrons). Cette vitalité tardive serait-elle liée à un effort de reconstruction consécutif au rattachement de la Bourgogne à la couronne de France et à la fin des guerres ? Pourtant, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, peut-être en son milieu, l'usage combiné des formes précédemment employées révèle certes une totale maîtrise technique, mais semble délaissier parfois le perfectionnisme de la finition au profit d'un meilleur fonctionnalisme.

Mais saisir les schémas d'évolution de la structure charpentée ne suffit pas toujours à restituer les maisons de bois sous leur aspect d'origine. Encore faudrait-il que la structure eût été initialement visible telle que nous la percevons aujourd'hui. Le travail de remise en place des ouvertures est lié à l'étude de l'état originel de la charpente (Fig. 2) — et des maçonneries du rez-de-chaussée quand celles-ci n'ont pas été trop transformées. On aboutit généralement pour chaque étage à un maximum de deux ouvertures pour un mur gouttereau, une seule pour un mur pignon. Se pose alors essentiellement la question des enduits de revêtement. On sait qu'à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, les règlements se succédèrent pour tenter d'empêcher les habitants des villes de construire en bois. Dans bien des cas, on contourna l'interdiction en masquant des façades en bois sous des enduits de protection. Aujourd'hui toutes les maisons de bois de Dijon sans exception portent les traces d'un lattage apposé à un moment donné pour recevoir de tels enduits : preuve que l'usage s'est généralisé au cours des siècles. La répétition même des

injonctions souligne, il est vrai, la lenteur de sa mise en pratique, et l'on conçoit encore en 1580, 59, rue Vannerie<sup>14</sup>, une façade dont les bois moulurés, assemblés en treillis décoratifs, devaient manifestement rester apparents. À l'opposé, certains colombages du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle on l'a vu, semblent assez peu se soucier de leur aspect extérieur (fig. E). Sans doute prévoyait-on déjà d'en masquer les irrégularités par quelque revêtement. Ce qui n'empêchait pas de laisser parfois visibles certains éléments forts de la structure : ainsi, 7, rue Auguste-Comte, la sablière basse d'encorbellement d'une maison de bois est-elle finement sculptée d'un décor d'influence Renaissance, en plein contraste avec le colombage grossier des étages, vraisemblablement prévu, lui, pour être enduit.

À l'inverse, il ne semble pas qu'avant le XVI<sup>e</sup> siècle, cette pratique fût déjà courante. Des travaux de restauration de façade en 1988, rue Amiral-Roussin, ont fait apparaître au n° 5 deux moitiés de maisons mitoyennes du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle ou des alentours de 1500 (ultérieurement réunies en une seule), sur lesquelles s'identifiait distinctement un badiageon blanc d'origine, qui recouvrait le hourdis de torchis, mais en préservant soigneusement les pans de bois laissés apparents (Fig. 3). Les autres maisons ont généralement été restaurées sans qu'il fût permis d'observer leurs enduits d'origine. Mais le dessin régulier des petites croix de Saint-André typique des colombages du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle se conçoit mieux visible que caché ! Surtout, un bon nombre de pans de bois portent, jusque dans leurs recoins les plus discrets, des motifs sculptés (bûchés par la suite), datables entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et les alentours de 1500, qui se seraient mal accommodés d'un revêtement (Fig. 5, 7, 8) ! Ultérieurement, cette ornementation se cantonnera aux seuls encadrements de fenêtres et sablières d'encorbellement. La pratique courante jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle devait donc être de laisser les colombages apparents : le bois restait alors l'élément majeur du paysage urbain.

De ce paysage pourtant, une bonne partie nous échappe aujourd'hui : seule l'ossature des pans de bois dégagés attire notre attention, et les motifs sculptés que l'on admire ordinairement 10, rue de la Chouette ou 10-12, rue Verrerie, sont pour l'essentiel nés de l'imagination des restaurateurs du début du siècle. L'ornementation d'origine, trop mutilée pour être bien visible, est négligée par les passants comme elle l'a été par les derniers restaurateurs. Or cette sculpture, de facture très stylisée, devait jouer un rôle non négligeable, qu'il convient ici de souligner. Localisée sur les poteaux et sablières d'étage, elle répandait un vocabulaire décoratif familier à l'homme de la rue. L'iconographie profane y

14. La date de cette maison est donnée par R. Gauchat sur son « plan archéologique de Dijon ».

est faite de figures abstraites (moulures [ill. 5], accolades, triangles renversés [Fig. 7]), et de représentations de végétaux ou de monstres issues de toute une tradition médiévale. L'iconographie sacrée y occupait sans doute une place privilégiée, enrichissant les poteaux de plusieurs maisons (Fig. 8). Ces images formaient un réseau de repères topographiques — en particulier celles qui ornaient les poteaux corniers, aux angles de deux rues (Fig. 8). Souvent petits, juchés à hauteur d'étage, ces motifs nous paraissent bien peu visibles, noyés dans les tons du bois. Seule pouvait les mettre en valeur l'application de couleurs vives, qui même pouvaient faire des principales figures autant de points d'appel dans le paysage urbain. Quand H. Chabeuf citait « un arbre de Jessé sculpté et peint » présent rue des Forges en 1476<sup>15</sup>, il fournissait un témoignage de l'existence de rehauts polychromes à Dijon au xv<sup>e</sup> siècle. Certes, les mutilations et restaurations subies par les décors, quand ils subsistent, ne permettent pas d'y repérer avec certitude des traces de couleurs. Mais on peut voir aujourd'hui dans d'autres villes, en particulier allemandes, des pans de bois des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, ornés de petits motifs colorés. Les restaurations polychromées y donnent un tout autre aspect à des façades fourmillant de détails gravés, imperceptibles sinon. Elles donnent une image certainement proche de ce que pouvait être l'ambiance d'origine. Sans doute les restaurations actuelles à Dijon portent-elles trop l'accent sur la structure uniquement, en ne jouant sur des oppositions de teintes qu'entre bois et hourdis. Les façades à colombages dijonnaises du xv<sup>e</sup> siècle ou du début du xvi<sup>e</sup> brillaient peut-être moins par les contrastes plus ou moins nuancés des blancs et des bruns, voire des beiges et des ocres, que par les oppositions de touches de teintes vives de leur décor sculpté. Dijon ville de bois ne baignait-elle pas dans une atmosphère autrement plus colorée qu'aujourd'hui ?

Mais le travail de l'archéologue ne saurait se limiter à une tentative de restitution architecturale. Il lui reste, à travers la distinction de différents types de maisons, à tenter d'en cerner les habitants. À cet égard, la maison « Pitard », située à l'angle de la rue du Rabot qu'elle longe et de la place des Ducs où elle affiche son superbe pignon, fournit un exemple d'étude révélateur (Fig. 1). C'est déjà une vaste maison, possédant deux étages et un comble, bâtie sur un plan quadrangulaire simple, mais couvrant plus de 70 m<sup>2</sup>. Par rapport aux maisons du xv<sup>e</sup> siècle que Simone Roux a étudiées dans le quartier de l'Université à Paris<sup>16</sup> par exemple,

15. CHABEUF (Henri), *Charles le Téméraire à Dijon...*, p. 104.

16. ROUX (Simone), « L'habitat urbain au Moyen-Âge : le quartier de l'Université à Paris », dans *Annales E.S.C.*, 24<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, sept.-oct. 1969, p. 1196-1219 : p. 1206 à 1212.

ces dimensions sont déjà imposantes. La construction de l'ensemble est très soignée, le dessin du colombage est d'une grande régularité, ainsi que la disposition des fenêtres à encadrement mouluré, en croisées superposées d'un étage à l'autre (deux fenêtres par étage pour le mur gouttereau, une au pignon). Quant au rez-de-chaussée maçonné, il montre les traces d'une porte et de grandes ouvertures de boutiques, aux encadrements moulurés elles aussi. À l'origine, la façade donnait, non sur une ruelle comme aujourd'hui, mais sur une large esplanade ouverte sur le cimetière Notre-Dame<sup>17</sup>, ce qui en dégagait les alentours et mettait son architecture en valeur. Grâce aux recherches de M. Henri Giroux, nous avons même la chance de connaître le propriétaire d'une telle demeure : c'est un potier d'étain, Louis Garnier, maître des lieux de 1459 à 1510, qui l'aura fait reconstruire dans les vingt dernières années du xv<sup>e</sup> siècle sous la forme qu'on lui voit aujourd'hui<sup>18</sup>. Le statut des potiers d'étain était alors assez élevé dans la bourgeoisie dijonnaise. Or cette bâtisse s'avère représentative d'un type de grande maison quadrangulaire à deux étages, les plus vastes et les plus hautes des maisons de bois dijonnaises subsistantes, toutes datables entre le milieu du xv<sup>e</sup> siècle et les alentours de 1500, souvent très ornées de surcroît. On en retrouve le modèle essentiellement dans le quartier marchand qui entourait les Halles du xv<sup>e</sup> siècle et l'église Notre-Dame, ainsi que le long de l'axe formé par les actuelles rues de la Liberté et des Forges, alors la rue noble, principale de Dijon. Deux exemples sinon ne sont guère éloignés de cette zone, rue Amiral-Roussin, en plein cœur de l'ancien castrum, le noyau urbain de Dijon (fig. G). Cette répartition recoupe en partie celle des maisons de pierre à la même époque. Elle laisse supposer des maisons de riches marchands. Les autres exemples connus confirment cette supposition : la maison située 1, rue de la Chouette, à l'angle de la rue Verrerie, appartenait elle aussi à un potier d'étain<sup>19</sup> ; la « Maison des Trois Pignons », probablement à un « marchand drapier », Jehan Pourchet (Arch. mun., L 151, f° 88). Celle des « Trois Visages » aurait été propriété avant 1494 d'un « représentant de la petite noblesse », et sa voisine, disparue de la rue des Forges au moment du percement de la place François-Rude, d'un grand noble, le sire de Rochefort<sup>20</sup>.

17. Cet état des lieux est visible sur un dessin de Martellange conservé à la Bibliothèque nationale (Estampes, Ub 9), où l'on reconnaît la maison « Pitard » ouvrant son mur gouttereau sur un grand espace dégagé, occupé par le cimetière Notre-Dame, sur lequel donne l'église par un portail latéral.

18. GIROUX (H.), « La place des Ducs et la rue de la Chouette », dans *Mémoires de la CACO*, tome XXX, 1976-1977, p. 353-375 : p. 368. L'auteur y cite les archives départementales, sous la cote G 529.

19. *Idem*, p. 368.

20. FYOT (E.), *Dijon, son passé...*, p. 45 et 106.

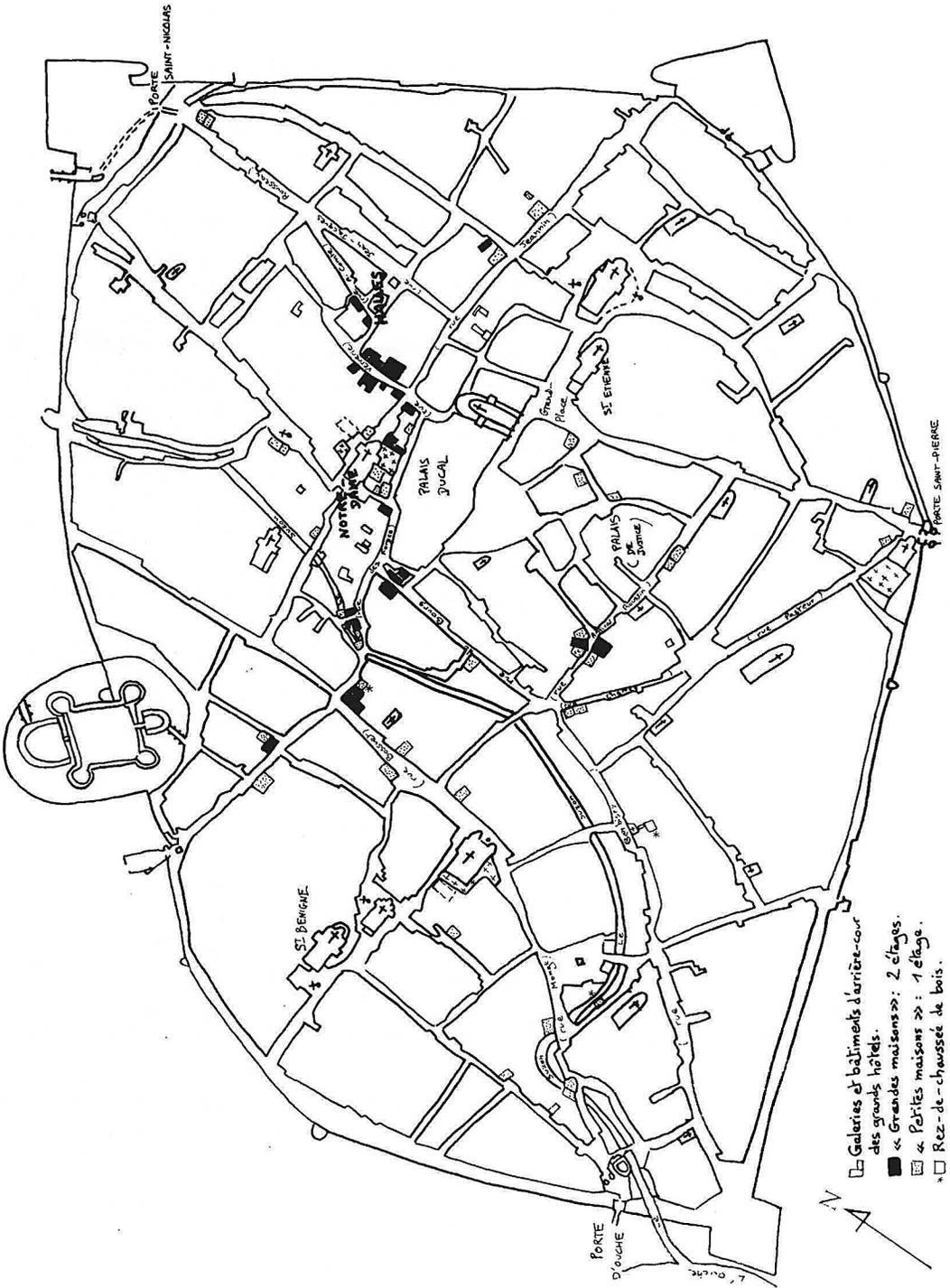


FIG. G. — Plan de répartition des maisons de bois, subsistantes ou reconnues sur des illustrations anciennes.

À l'opposé, les maisons d'un seul étage avec mur gouttereau sur la rue, percé d'une ou deux fenêtres seulement, sur un plan de moindre superficie (plus souvent 40 m<sup>2</sup> que 80 ou 100 m<sup>2</sup> !) font bien modeste figure. Ce sont elles qu'on retrouve aussi le plus souvent sur les illustrations anciennes : ce modèle devait en fait correspondre au type d'habitation le plus courant à Dijon, au moins dans le dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle et autour de 1500. Telles qu'elles subsistent ou telles que les vues anciennes permettent de les localiser, elles se répartissent en tout cas sur l'ensemble de la ville médiévale (fig. G), où elles devaient former parfois des fronts de rues dont seuls les restes de deux maisons mitoyennes dégagées 5, rue Amiral-Roussin, peuvent donner idée (Fig. 4). Ce ne sont pas là pour autant des maisons de pauvres ; elles restent d'une superficie raisonnable, leur construction est soignée et non dépourvue d'ornements. Il s'agissait probablement de maisons d'artisans ou de boutiquiers — on en trouve du moins des exemples dans des quartiers habités par des artisans et des vigneron, dans la paroisse Saint-Jean ou au sud de l'ancien castrum (rue Charrue, rue Pasteur)<sup>21</sup>. Il existe cependant à Dijon deux exemples de maisons plus petites (28 et 35 m<sup>2</sup> environ, un étage et une fenêtre), 10, place François-Rude, et 58, rue de la Liberté — plus tardives il est vrai. On peut néanmoins penser que les maisons les plus pauvres (peut-être constituées parfois d'un simple rez-de-chaussée de bois) auront été les premières à disparaître.

Quant aux autres types de maisons de bois, peu représentés, ni par les vestiges subsistant, ni par les illustrations anciennes, ils signalent sans doute des cas particuliers. La longue maison 35-37, rue Jeannin (datable autour de 1500), avec sa division tripartite et le grand porche qui s'ouvre sur le tiers de son rez-de-chaussée (Fig. 11), évoque trop les modèles de l'« Hôtellerie du Sauvage », 64, rue Monge (début xvi<sup>e</sup> dans son état initial), et de l'ancienne Hôtellerie de la Croix-d'Or, autrefois rue de la Liberté (construite sans doute en 1537<sup>22</sup>), pour qu'il n'y ait parenté entre ces trois constructions. Peut-être s'agissait-il dans les trois cas d'hôtelleries plus que de maisons. Trois autres maisons échappent à nos conclusions, qui sont bâties sur une parcelle en lanière avec pignons en façade : leurs datations sont tardives (xvi<sup>e</sup> siècle au moins). Leur plan en profondeur, orienté sur la rue, rappelle un peu la description des maisons de bouchers de la rue du Bourg<sup>23</sup>, dont elles sont proches toute les trois. Res-

21. Cf. JOLY (Colette), *Dijon sous le principat de Philippe le Bon*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Dijon, 1974, ainsi que GRAS (P.), *op. cit.*

22. FYOT (E.), *Dijon, son passé...*, p. 36. On trouve une photographie de cette maison avant sa démolition vers 1875 dans le recueil d'illustrations anciennes de R. Gauchat (*op. cit.*).

23. On trouvera cette description dans GARNIER (J.), *Histoire du quartier du Bourg*, Dijon, Lamarche, 1863.

tent les cas inclassables de deux très vastes maisons de pierre de plan quadrangulaire (240 et 308 m<sup>2</sup> !) à façade de bois, 16, rue de la Chouette, et sans doute à l'origine, 16-18, rue Danton, qui échappent à notre propos.

Mais l'architecture de bois fait enfin un retour spectaculaire à l'intérieur des plus riches demeures, avec des bâtiments intermédiaires de distribution (passage 4, place des Cordeliers, dans l'hôtel Travailot, ou escalier de l'hôtel de Bèze, 7-9, rue de la Préfecture), et surtout avec de magnifiques galeries de circulation, dont l'hôtel Chambellan offre le plus bel exemple après 1488, et qui connaîtront un succès croissant au fur et à mesure que s'allongeront en profondeur les hôtels particuliers au cours du xvi<sup>e</sup> siècle. Autant que des éléments de liaison indispensables entre les divers corps de logis de ces demeures immenses, ces constructions superbement ornées deviennent alors les foyers de véritables mises en scène architecturales : mais dans le cadre privé de la cour d'hôtel, ce qui les oppose absolument aux authentiques « maisons de bois », dont le décor public fournit à la rue son paysage.

L'approche archéologique de l'architecture domestique fait donc apparaître ici une chronologie de la construction de bois — avec un temps fort dans le dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle et autour de 1500, alors que la ville est sans doute en plein développement. Elle met aussi en évidence l'évolution d'une technique qui dans la même période accomplit des prouesses. Mais elle peut également faire revivre un paysage urbain, dont les restaurations actuelles ne rendent pas toujours l'aspect le plus vivant. Les conditions sociales s'y affirment, des maisons de bois les plus modestes également réparties sur toute la ville, à celles des quartiers marchands qui affichent leurs élévations sur la voie publique, jusqu'aux vastes logis de pierre où le bois sert essentiellement une esthétique théâtrale, à caractère privé. Aux perspectives que propose ce tour d'horizon, les sources documentaires apporteraient bien des précisions utiles — sur un échantillon représentatif plus étendu en tout cas. Mais il n'est pas sûr que les archives concernent en priorité la période mise en valeur par notre étude. L'analyse archéologique des élévations fournit à la connaissance historique des informations sans doute partielles, mais qu'il convient de ne pas négliger.

(Séance du 15 novembre 1989)

Cette étude est extraite d'un mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et Archéologie, présenté à l'Université de Dijon en 1988, sous le titre *Maisons de pierre, maisons de bois. Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique – xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles.*